



## **Déclaration liminaire CA AEFE du 29/03/2017**

Madame la présidente, monsieur le directeur, mesdames et messieurs

Lors du prochain CA de l'agence, nous aurons de nouveaux ministres de tutelle. Il est peu probable que la politique budgétaire soit fondamentalement revue en ce qui concerne le financement du réseau, bien que nous l'appelions de nos vœux. Dans le cadre de la campagne présidentielle, la FAPEE a transmis une note aux différents candidats sur notre analyse des problématiques du réseau et nos propositions (rien de très nouveau) :

- dotation de l'Etat qui limite les moyens du réseau et transfère aux parents la charge du financement
- le manque d'une réflexion stratégique sur l'avenir du réseau à un niveau macro, réunissant tous les acteurs (AEFE, MLF, parents d'élèves, élus AFE)
- le statut des EGD consolidés au sein de l'agence qui est un facteur de blocage notamment sur la question du plafond d'emploi
- les problématiques juridiques du statut de résident des personnels
- le plafonnement de l'ISVL
- l'amélioration du partenariat parents d'élèves / AEFE

Sur ce dernier sujet, je souhaite réitérer une demande ancienne.

Donner aujourd'hui aux parents d'élèves une place à la hauteur de leur implication bénévole et de leur contribution financière au réseau (63% EGD + conventionnés, hors bénévolat) ( NB: on votera aussi, comme tous les ans, les dons de l'APL de Londres (100.000€ levés cette année), une de nos associations les plus éminentes.)

Donc, non, ce n'est plus normal que la circulaire sur les personnels recrutés locaux qui s'appliquera tant aux EGD qu'aux conventionnés ait été faite sans que nous ayons été consultés.

On nous soumet actuellement un projet de circulaire sur les instances, très bien, mais nous ne pourrions pas débattre de nos propositions qui seront discutées dans l'enceinte du comité technique qui ne nous est pas ouvert. Nous referons les propositions déjà soumises en 2011, subiront-elles le même sort ?

Nous portons des sujets qui ne relèvent pas forcément du conseil d'administration mais nous n'avons pas d'enceinte où les exprimer. Les personnels ont des enceintes mais rien n'est pensé pour que les parents d'élèves (et nous représentons 170 associations de parents d'élèves dont 75 gestionnaires de leur établissement) puissent être entendus et puissent dûment participer aux processus de décisions qui les concernent au premier chef.

Ce point n'est pas anecdotique, ce n'est pas une revendication pour exister de la part d'une fédération. Il met en lumière la nécessité de moderniser l'approche de partenariat entre le public (l'agence) et les bénévoles que sont les parents d'élèves. Aujourd'hui, près de 80% des élèves sont dans des établissements conventionnés ou partenaires, 63% du budget est apporté par les parents d'élèves (80% si on intègre les partenaires). On ne peut plus justifier que l'agence n'associe pas suffisamment les parents d'élèves à ces processus de décision qui les concerne directement.

Dans les organisations modernes, la verticalité hiérarchique cède la place à un management plus collaboratif, plus coopératif et ce sont d'ailleurs ces nouvelles compétences que nous voulons et devons apprendre à nos élèves. Faisons-en l'expérience au sein de l'agence.

Xavier Gonon  
président FAPEE